



Activités & nouvelles

Juillet 2020



Table des matières

Un message aux membres: Merci et mise à jour.....	1
Mise à jour concernant l'AGA.....	2
COVID-19 : Foire aux questions.....	2
Rencontrez les recrues.....	2
Résultats du placement en action sociale avec l'ATTSNB...3	
Procès du comité disciplinaire - Résultats.....	6
Mise à jour du comité d'éducation.....	7
Possibilités de formation continue.....	8
Ressources locales gratuites.....	8

Un message aux membres :

Merci et mise à jour

Au cours des derniers mois, la pandémie de COVID-19 a changé la vie quotidienne des gens du Nouveau-Brunswick. À mesure que nous relevons les défis que nous pose la nouvelle normalité, sachez que des mises à jour sont données régulièrement aux échelles provinciale et nationale.

La bulle atlantique a été officiellement créée le 3 juillet 2020 afin de permettre la circulation des gens des quatre provinces de l'Atlantique : le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Les gens des quatre provinces peuvent voyager d'une province à l'autre dans la bulle sans devoir s'auto-isoler pendant 14 jours après avoir franchi une frontière interprovinciale. Même si les gens des quatre provinces peuvent se déplacer à l'intérieur de la bulle, nous vous exhortons à faire preuve de prudence, à rester en sécurité et à suivre les [directives de la médecin-hygiéniste en chef](#). Pour en savoir plus sur la bulle atlantique, [cliquez ici](#).

En outre, nous avons le plaisir d'annoncer qu'une nouvelle date a été fixée pour la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) ; elle se tiendra le 19 septembre 2020 et les membres y participeront par voie électronique. Restez à l'affût des détails sur l'AGA et l'élection du trésorier ou de la trésorière qui seront envoyés aux membres. La personne qui occupera le poste de la trésorerie sera annoncée pendant l'AGA.

Pendant cette période où les choses sont imprévisibles, le Conseil d'administration, le personnel de l'ATTSNB et moi voulons vous remercier de votre volonté à vous adapter parmi ces temps incertains, ainsi que de votre dévouement à l'égard de la profession du travail social. C'est grâce à votre dévouement que nous pouvons continuer à faire une différence.



Géraldine Poirier Baiani, TSI
Présidente de l'ATTSNB

Mise à jour concernant l'AGA

En raison de l'éclosion de la COVID-19 qui est survenue plus tôt au cours de l'année et de l'état d'urgence qui a été déclaré au Nouveau-Brunswick en réponse à la pandémie, la tenue de l'assemblée générale annuelle de cette année a été reportée jusqu'à nouvel ordre. Nous avons maintenant le plaisir d'annoncer que l'assemblée sera tenue le **19 septembre 2020**. D'autres détails, notamment les dates et les instructions relatives à l'élection d'un trésorier ou d'une trésorière, seront envoyés aux membres.

COVID-19 : Foire aux questions

Depuis notre dernière Infolettre, la pandémie de COVID-19 a continué d'apporter des changements à nos communautés, nous laissant avec certaines questions auxquelles nous voulons la réponse. Veuillez noter que notre page de foire aux questions est encore accessible sur notre site web, auquel vous pouvez accéder en [cliquant ici](#). Si vous ne voyez pas votre question sur cette page, n'hésitez pas à contacter notre bureau. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos questions dans les plus brefs délais.

Rencontrez les recrues

Étudiantes d'été

L'ATTSNB a récemment accueilli deux étudiantes d'été, Grace Baker & Lisa Hanke:

Grace est une étudiante de quatrième année à l'Université St. Thomas, avec une spécialisation en criminologie et mineure en droits de l'homme et en psychologie, son placement dure de mai à août. Sa recherche actuelle porte sur l'impact de la COVID-19 sur le bien-être des enfants et des jeunes, ainsi que l'efficacité de divers modèles de contrôles de bien-être.

Lisa est étudiante Post-Baccalauréat à l'Université St. Thomas. Pendant son placement d'étudiante d'été de 8 semaines avec l'Association, elle participe à l'élaboration des normes technologiques.



Étudiante d'été, Grace Baker

Elle poursuivra ensuite avec la recherche sur les programmes de maîtrise en travail social, afin de continuer le travail d'opérationnalisation de la nouvelle catégorie d'enregistrement du travail social en pratique avancée.

Bienvenue Grace et Lisa!

Agente de communication

Nous avons également accueilli une Agente de communication, Laure Piccetto :

Laure détient un diplôme en Publicité et communication marketing et agira comme Agente de communication provisoire pour l'Association. Elle sera responsable de rédiger le matériel de communication, planifier et organiser des activités, ainsi que s'occuper du Comité de la promotion de la profession.

Bienvenue Laure!

Résultats du placement en action sociale avec l'ATTSNB

L'ATTSNB a eu le plaisir d'organiser un stage en action sociale pour Kerry Landry, Kaleigh Simpson, Jonathan Ginnish et Valarie Spencer, qui font des études de premier cycle en travail social à St. Thomas University. Pendant le stage, qui vient de se terminer, ils se sont penchés sur les attitudes et les opinions des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick sur la réduction des méfaits et, plus précisément, les sites d'injection sûrs. Les données qu'ils ont recueillies au moyen d'un examen des ouvrages, des constatations d'un sondage et des entrevues menées avec des parties prenantes contribueront à une conversation qui sera tenue à l'échelle nationale sur la réduction des méfaits.

L'examen des ouvrages comportait aussi une explication des sites d'injection sûrs et le fonctionnement de ceux-ci, une étude de ce qui se fait ailleurs, une analyse des perceptions des consommateurs de drogues, une présentation des théories pertinentes et un examen des interventions au fil des ans par les travailleuses et



Étudiante d'été, Lisa Hanke



*Agente de communication,
Laure Piccetto*

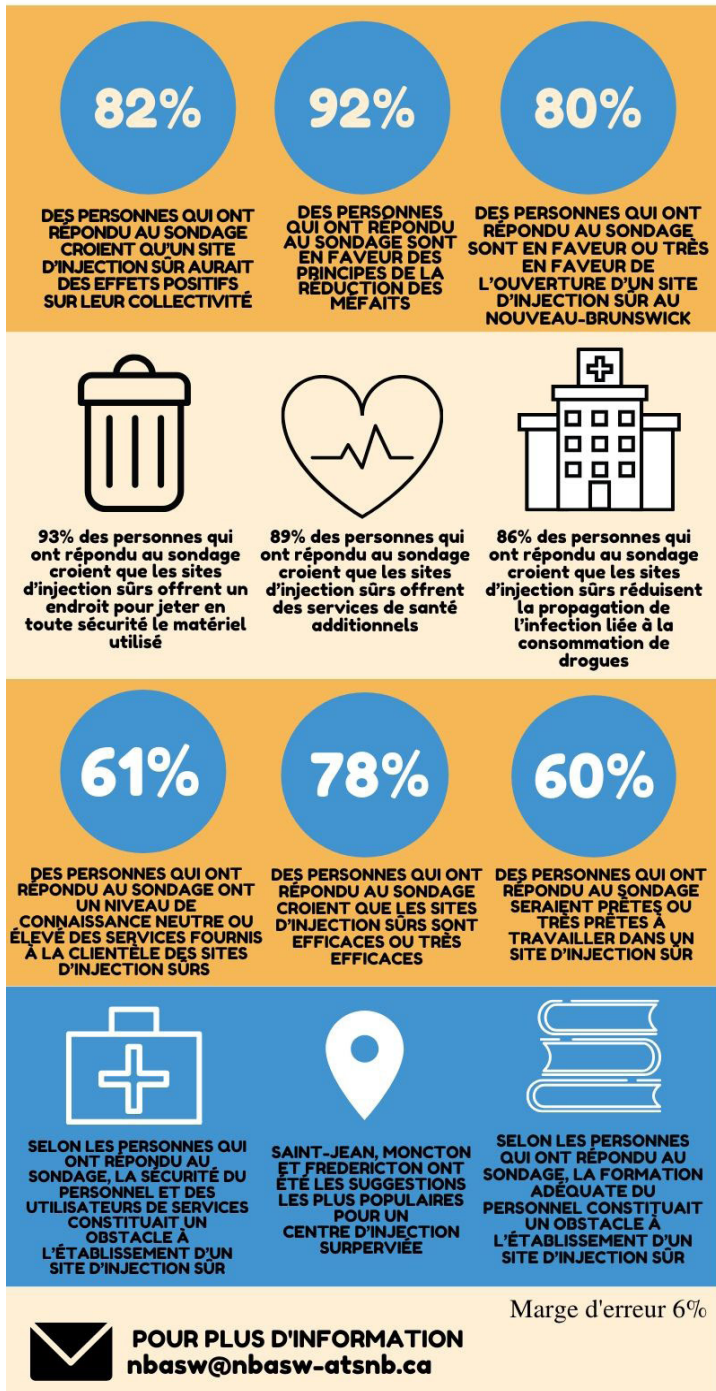
travailleurs sociaux du Canada. Ensuite, leurs constatations primaires ont été compilées dans un rapport définitif, lequel comprend une analyse des constatations du sondage, une analyse des thèmes mentionnés par les parties prenantes dans les entrevues et des recommandations proposées pour les prochaines étapes à suivre dans le cadre du projet. Voici un résumé des constatations.

Selon le sondage, qui a été envoyé à 1 895 personnes et auquel 220 d'entre elles ont répondu, la majorité des personnes qui ont répondu au sondage travaillent à Moncton, à Fredericton ou à Saint John. La marge d'erreur du sondage est de 6 %, et même si les constatations ne reflètent pas les attitudes et opinions de tous les membres, elles donnent quand même une idée de la perception de l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux. Selon l'analyse des constatations, 92 % des personnes qui ont répondu au sondage étaient en faveur des principes de la réduction des méfaits, 82 % d'entre elles croyaient qu'un site d'injection sûr aurait des effets positifs sur leur collectivité et 84 % étaient en faveur de l'ouverture d'un site d'injection sûr au Nouveau-Brunswick.

93 % des personnes qui ont répondu au sondage ont signalé que les sites d'injection sûrs offraient un endroit pour jeter en toute sécurité le matériel utilisé, 89 % d'entre elles ont signalé que les sites d'injection sûrs offraient des services de santé additionnels et 86 % ont signalé que les sites d'injection sûrs réduisaient la propagation de l'infection liée à la consommation de drogues. Il est important de souligner, toutefois, que seulement 61 % des personnes qui ont répondu au sondage avaient un niveau de connaissance neutre ou élevé des sites d'injection sûrs et que seulement 60 % des personnes qui ont répondu au sondage seraient prêtes à travailler dans un site d'injection sûr. Certaines personnes ont exprimé des préoccupations relatives à la sécurité du personnel et des utilisateurs de services ainsi qu'à la formation adéquate du personnel de sites d'injection sûrs. Compte tenu de tout cela, la majorité des personnes qui ont répondu au sondage, soit 78 %, croyaient que les sites d'injection sûrs étaient efficaces ; les données indiquent toutefois qu'il existe peut-être des lacunes dans les connaissances ou l'expérience dans le domaine de la réduction des méfaits.

Les stagiaires ont mené des entrevues avec sept parties prenantes : Shelters NB ; Avenue B ; des programmes d'échange de seringues, la bibliothèque publique de Fredericton ; SIDA N.-B. ; la bibliothèque publique de Moncton ; un professeur de St. Thomas University.

Perception des sites d'injection sûrs chez les travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, au Canada



Les thèmes suivants ont été relevés par les parties prenantes pendant les entrevues : incidence financière ; incidence sur la collectivité ; stigmatisation ; politique ; santé mentale ; dignité ; sécurité ; décriminalisation ; lieu ; sensibilisation ; santé physique. Nous aborderons ici seulement les thèmes suivants : incidence financière ; incidence sur la collectivité ; dignité ; sensibilisation.

Premièrement, le thème de l'incidence financière englobe les fonds que les organismes doivent consacrer à la réduction des méfaits, les défis financiers liés à l'ouverture d'un site d'injection sûr convenable (où l'on dispose, par exemple, de matériel en acier inoxydable) et les avantages financiers pour la collectivité (relativement, par exemple, aux coûts sociaux, à l'hospitalisation et aux soins).

Deuxièmement, selon les parties prenantes, l'incidence sur la collectivité, y compris les liens et les soutiens, est un autre thème important. Selon les parties prenantes, les liens entre les fournisseurs de services similaires sont essentiels pour améliorer la prestation de services. Le soutien de la collectivité, d'autres organismes et des utilisateurs de services est aussi important, selon elles. Un tel soutien peut faciliter l'accès pour les utilisateurs de services et mettre à l'aise les consommateurs de drogues.

Le troisième thème des entrevues avec des parties prenantes était celui de la dignité. Les parties prenantes ont souligné le Code de déontologie de l'ATTSNB et l'importance de la dignité inhérente et du respect pour les utilisateurs de services. Les parties prenantes s'efforcent de traiter des utilisateurs de services avec bienveillance et de faire en sorte qu'ils se sentent respectés. Un utilisateur de services a souligné qu'on ne peut pas guérir une personne décédée ; l'un des avantages importants des services dispensés dans des sites d'injection sûrs est donc la protection de la vie ; un autre est le respect pour ces personnes dont témoigne la collectivité.

Le dernier thème que nous abordons ici est la sensibilisation. Les parties prenantes croient qu'il faut fournir à la population des renseignements sur la réduction des méfaits et la sensibiliser aux programmes offerts aux utilisateurs éventuels de services. Elles ont souligné aussi qu'il faut donner aux utilisateurs de services les renseignements qui leur permettraient de se protéger en adoptant des pratiques sexuelles sûres et des méthodes de consommation de drogues en sécurité.

Ainsi, il est évident que l'établissement de sites d'injection sûrs constitue une stratégie éprouvée qui améliorerait la vie des utilisateurs de services et des membres de la collectivité et les organismes communautaires du Nouveau-Brunswick. Les stagiaires tiennent à remercier Keara Grey et le personnel de l'ATTSNB d'avoir organisé leur stage et de leur avoir confié une tâche si importante et utile.

Procès du comité disciplinaire - Résultats

Une audience du Comité de discipline de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a été tenue le 21 mai 2020 pour entendre et juger une plainte reprochant à une membre d'avoir commis une faute professionnelle. Plus précisément, selon l'allégation, la membre avait accédé de façon inappropriée au Système de gestion des dossiers Familles NB.

La membre faisait partie du Comité des plaintes de l'ATTSNB. En préparation à une réunion pendant laquelle le Comité des plaintes allait étudier une plainte, la membre s'est permis d'accéder au Système de gestion des dossiers Familles NB.

Lorsque d'autres membres du Comité des plaintes ont appris ce qu'elle avait fait, ils ont ajourné la réunion du Comité des plaintes.

La registraire a demandé à la membre de démissionner immédiatement du Comité des plaintes et d'informer son employeur de ce qu'elle avait fait.

La membre s'est conformée à ces demandes.

La registraire a ensuite déposé une plainte à l'endroit de la membre, selon laquelle la membre aurait commis un manquement au Code de déontologie à l'égard de la confidentialité, des limites professionnelles et des devoirs déontologiques dans le milieu de travail.

La membre a avoué de plein gré au Comité de discipline qu'elle avait commis une faute professionnelle et a dit que des sanctions disciplinaires étaient appropriées.

Ayant conclu que la membre avait commis une faute professionnelle, le Comité de discipline a imposé les sanctions suivantes :

1. une réprimande écrite, laquelle est versée au dossier de la membre ;
2. paiement des frais s'élevant à 1 500,00 \$;
3. deux devoirs à faire, soit la lecture d'articles de perfectionnement professionnel ;
4. résumé de l'affaire et publication du résumé sans noms à des fins de sensibilisation des membres.

Mise à jour du Comité d'éducation

Le Comité d'éducation souhaite informer les membres qu'il y a 2 postes vacants au sein du comité.

Le Comité se concentre principalement à répondre aux besoins des membres de l'ATTSNB en matière de formation en tenant à jour la politique sur l'éducation professionnelle continue et en facilitant une culture d'apprentissage permanent. Additionnellement, il représente l'ATTSNB au sein de comités consultatifs des écoles de travail social de Nouveau-Brunswick et choisit les récipiendaires d'une gamme de bourses et de subventions d'études décernées par l'ATTSNB en partenariat avec divers commanditaires.

Si vous êtes intéressé à vous joindre au Comité d'éducation, veuillez contacter Keara Grey à kgrey@nbasw-atsnb.ca.

Possibilités de formation continue

À la suite de la pandémie de COVID-19 et de l'état d'urgence au Nouveau-Brunswick, la plupart des ateliers et événements de formation continue ont été annulés, reportés ou mis en ligne. Nous faisons de notre mieux pour maintenir notre calendrier des événements aussi à jour que possible, mais nous vous recommandons de vérifier directement avec les organisateurs de l'événement si vous n'êtes pas sûr du statut de l'événement à venir.

Pour connaître les possibilités de formation continue disponibles dans les semaines et les mois à venir, [veuillez consulter notre calendrier des événements en cliquant ici](#).

Ressources locales gratuites

Saviez-vous qu'il y a des organisations dans la province qui ont beaucoup de ressources gratuites, y compris des bulletins et plus encore? Par exemple, le Collectif pour le vieillissement en santé et soins a un bulletin gratuit qui donne un aperçu des événements locaux, des possibilités de bénévolat, des projets de recherche et plus encore! Vous pouvez vous inscrire à leur infolettre en [cliquant ici](#).

Est-ce que vous aimeriez voir quelque chose dans le bulletin de l'ATTSNB? Nous sommes toujours à la recherche d'histoires sur les travailleurs sociaux, les événements et bien plus à ajouter. Si vous avez quelque chose à ajouter, veuillez envoyer un courriel à nbasw@nbasw-atsnb.ca avec le sujet «Bulletin».